

COMMUNE DE VALENCOGNE

PROCES VERBAL

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le huit juin, à dix-neuf heures s'est réuni Salle de la Mairie, le Conseil Municipal de la commune de Valencogne, sous la Présidence de Monsieur Julien VENTURA, Maire.

Étaient présents : Julien VENTURA, Gilbert GUINET, Yvette BLANC, Christine BARRAL Isabelle COLLET-BEILLON, Brigitte GASPERONI, Aurore MIEGE, Didier MICHALLET, Marie-Anne TRAILIN, Lionel CHAVASSE-FRETTE, Yves MURZEAU, Yohann MONTEAUD.

Était absent excusé : Roland FAVIER

Secrétaire de séance : Isabelle COLLET-BEILLON

Le compte-rendu de la séance du 13 avril est approuvé à l'unanimité.

1 - DELIBERATION N°1 - DECISION MODIFICATIVE N°1 : Erreur d'affectation du résultat dans budget 2026

- Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de Crédit supplémentaires suivants, sur le budget de l'exercice 2026

COMPTES DEPENSES

Imputation	Nature	Ouvert	Réduit
040 / 1068 / OPFI	Excédents de fonctionnement capitalisés	32 343.53	
Total		32 343.53	0.00

COMPTES RECETTES

Imputation	Nature	Ouvert	Réduit
002 / 002	Résultat d'exploitation reporté		32 343.53
10 / 1068 / OPFI	Excédents de fonctionnement capitalisés	32 343.53	
042 / 7778	Excédent d'investissement transféré au compte de résultat	32 343.53	
Total		64 687.06	32 343.53

2 - DELIBERATION 1-1 : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2025

Le conseil municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2025, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Reports :

Pour Rappel : Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure : 177 157.31 €

Pour Rappel : Excédent reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure : 53 510.34 €

Soldes d'exécution :

Un solde d'exécution (excédent - 001) de la section d'investissement de : 37 194.55 €

Un solde d'exécution (excédent- 002) de la section de fonctionnement de : 12 656.50 €

Restes à réaliser : Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :

En dépenses pour un montant de : 246 695.39 €

En recettes pour un montant de : 0.00 €

Besoin net de la section d'investissement :

Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : 32 343.53 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par le conseil municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section.

Compte 1068 :

Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 32 343.53 €

Ligne 002 :

Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 33 823.31 €

3- DELIBERATION N°2 - Reprise d'une partie de l'excédent d'investissement en section de fonctionnement.

Monsieur le Maire rappelle que Mmes Victorine MEYER et Suzanne GALLIEN GUEDY ont fait don à la commune de Valencogne de la parcelle B452, d'une superficie de 2007 m², le 7 décembre 1991. La parcelle a été divisée en deux lots et a été aussitôt vendu au prix de 130 000 €. Le produit de cette vente a été enregistré en section d'investissement.

Aujourd'hui, la commune rencontre des difficultés pour équilibrer le budget en section de fonctionnement. Le maire rappelle la réforme de 2008 qui permet de reprendre certains excédents d'investissement en section de fonctionnement et notamment la vente d'un bien reçu en leg.

Le maire propose au conseil municipal de reprendre une partie de l'excédent d'investissement d'un montant de 32 343.53 € afin de pouvoir équilibrer le budget en section de fonctionnement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité,

- **DECIDE** de reprendre une partie de l'excédent d'investissement d'un montant de 32 343.53 € afin de pouvoir équilibrer le budget en section de fonctionnement.
- **DIT** que la somme de 32 343.53 € sera affectée au compte 1068 du budget primitif 2026 en dépenses d'investissement et que cette même somme sera reportée au compte 7785 en recette de fonctionnement au budget 2026.

4 - DELIBERATION N°3 - DECISION MODIFICATIVE N°2 : intégration des frais d'étude sur la vente des lots route du Poutat

- Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de CS suivants, sur le budget de l'exercice 2026

COMPTES DEPENSES

Imputation	Nature	Ouvert	Réduit
041 / 2111 / OPFI	Terrains nus	1596.00	0.00
Total		1596.00	0.00

COMPTES RECETTES

Imputation	Nature	Ouvert	Réduit
041 / 2031 / OPFI	Frais d'étude	0.00	1596.00
Total		0.00	1596.00

5 - DELIBERATION N°4 - DECISION MODIFICATIVE N°3 : intégration de la réalisation du logo dans immobilisations corporelles.

- Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder au vote de CS suivants, sur le budget de l'exercice 2026

COMPTES DEPENSES

Imputation	Nature	Ouvert	Réduit
041 / 2088 / OPFI	Autres immobilisations corporelles	525.00	0.00
Total		525.00	0.00

COMPTES RECETTES

Imputation	Nature	Ouvert	Réduit
041 / 2032 / OPFI	Frais d'étude	0.00	525.00
Total		0.00	525.00

6 - DELIBERATION N° 5 - Nomination correspondant défense :

Créée en 2001 par le Secrétaire d'Etat à la Défense chargé des Anciens combattants, la fonction de Correspondant défense a vocation à sensibiliser les citoyens aux questions de défense. Le Correspondant défense est l'interlocuteur privilégié des administrés et des autorités civiles et militaires du Département et de la Région sur les questions de défense. Le Correspondant Défense de la Commune est notamment chargé d'éclairer les citoyens de la commune sur :

- Le parcours citoyen avec l'enseignement de défense en classes de collège et de lycée, le recensement, la journée défense citoyenneté (JDC), le service national volontaire ;
 - La possibilité de servir au sein de la défense avec, outre les engagements toujours nombreux et ouverts à tous, le volontariat, les préparations militaires et la réserve militaire ;
 - Le devoir de solidarité et de mémoire, particulièrement lors des journées nationales de commémoration.
- 17/04/2026

VU l'article L2121-21 du Code général des collectivités territoriales stipulant que le conseil municipal peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret lorsqu'il y a lieu de procéder à une nomination ou à une présentation, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin ;

CONSIDÉRANT que suite au renouvellement général de son conseil municipal, la Commune doit désigner son nouveau Correspondant défense parmi les membres du conseil municipal ;

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- > De ne pas recourir au scrutin secret pour la désignation du Correspondant défense.
- > De désigner Madame Aurore MIEGE Correspondant défense de la Commune de Valencogne.
- > De transmettre les coordonnées de Mme Aurore MIEGE, Correspondant défense de la Commune de Valencogne au cabinet de la Ministre des armées et des anciens combattants, à la Délégation militaire départementale de l'Isère.
- > D'autoriser M. le Maire, à effectuer toutes démarches ou à signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

7 - COMMISSION DE CONTROLE DES LISTES ELECTORALES :

COMMUNES DE MOINS DE 1 000 HABITANTS (article L. 19 IV du Code électoral) et plus de 1000 (article L. 19 VII du Code électoral : **une seule liste a obtenu des sièges**)

Commune	Conseiller municipal	Délégué de l'administration	Délégué du tribunal judiciaire
Conseiller	Christine BARRAL	Jacky DEGOUD	Pierrette MOREL
Suppléant(e)s	Didier MICHALLET		

8 - DELIBERATION N° 6 - Renouvellement de la commission communale des impôts directs

Vu le Code général des impôts et notamment l'article 1650 portant création d'une commission communale des impôts directs ;

Considérant que, pour les communes de moins de 2 000 habitants, la commission est composée du maire ou d'un adjoint délégué, ainsi que de 6 commissaires titulaires et de 6 commissaires suppléants ;

Le rôle de la commission communal des impôts directs est lié à la fiscalité directe locale. Elle dresse, avec le représentant de l'administration, la liste des locaux de référence pour déterminer la valeur locative des biens affectés à l'habitation et elle participe à l'évaluation des propriétés bâties, ainsi qu'à l'élaboration des tarifs d'évaluation des propriétés non bâties.

Les 6 commissaires et leurs suppléants, en nombre égal, sont désignés par le Directeur départemental des finances publiques sur une liste de contribuables en nombre double, dressée par le Conseil municipal.

La liste de propositions établie par délibération du Conseil municipal doit donc comporter 24 noms : 12 noms pour les commissaires titulaires et 12 noms pour les commissaires suppléants.

La désignation des commissaires intervient dans les deux mois suivant le renouvellement général des conseils municipaux.

Les candidatures suivantes ont été enregistrées :

Les commissaires titulaires :

BLANC Yvette
MICHALLET Didier
BARRAL Christine
CHAVASSE-FRETTE Lionel
MURZEAU Yves
GANDY Sabine
VIAL Denis
LORELLI Laurence
THUDEROZ Guy
GAILLARD Sylvie
GAUTHIER Thierry
GIUDICELLI Philippe

Les commissaires suppléants :

GASPERONI Brigitte
MONTEAUD Yohann
COLLET-BEILLON Isabelle
TRAILIN Marie-Anne
DEPARDON Sandra
MIEGE Aurore
MAGRE Fanny
DOREMUS Damien
CAPELLI Julia
CLEYET-MERLE Sébastien
VERRON Emilie
MAZZEGA Cindy

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE la liste des commissaires titulaires et des commissaires suppléants à proposer au Directeur départemental des finances publiques ;

AUTORISE Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente décision ;

CHARGE Monsieur le Maire de transmettre la présente à la préfecture de l'Isère.

PROPOSITION DE DESIGNATION COMMISSION INTERCOMMUNALES DES IMPOTS :

Nom	Prénom	profession
NEANT		

COMMISSION INTERCOMMUNALES

Nom des commissions	Référent du BC	Domaine de travail	Proposition des communes (NOM Prénom et email / 1 seule personne par commission)	DGA associée
Administration générale et ressources	D. VITTE	Finances et administration générale de la collectivité	Brigitte GASPERONI	Elodie TACONNET
Travaux	C. BAS / J. SEIGLE	Etude et travaux en lien avec le patrimoine immobilier de la collectivité / Programmation et suivi des grands projets d'investissement / Suivi du schéma directeur patrimonial et énergétique (économie d'énergie et rénovations énergétiques du patrimoine) / Suivi des travaux de voirie / Sécurité et accessibilité des équipements publics	Yohann MONTEAUD	Stéphane CHRISTOPHE
Attractivité économique, emploi local et tourisme	P. GUERIN / C. MILANI / C. REVOL	Soutien et valorisation de l'activité économique locale / Favoriser l'installation de nouvelles activités / Projets en lien avec le développement de l'offre touristique / Soutenir les commerces de proximité / Promouvoir l'image économique du territoire, attirer les investisseurs / Soutenir les initiatives d'insertion professionnelle / Travail avec les partenaires locaux / Développer les projets en favorisant l'emploi	Yvette BLANC	Stéphan HERVE
Agriculture et alimentation	P. GUERIN	Lien aux agriculteurs et suivi du Projet Alimentaire Territorial (PAT)	Didier MICHALLET	Stéphan CHRISTOPHE
Aménagement territorial et cadre de vie	R. BEAUGELIN / G. VALLAT-RABATEL / V. DURAND	Stratégie foncière / Urbanisme réglementaire / Accompagnement des projets d'aménagements structurants du territoire (quartier gare) / Reflexion en matière de sobriété foncière / Préservation du cadre de vie / Dossiers en lien avec le Plan local de l'habitat (PLH)	Yves MURZEAU	Stéphan HERVE
Enfance-Jeunesse et citoyenneté	J. GIBIER / C. PICOT	Suivi des projets et dossiers au service des familles du territoire / Suivi du CISPD / Projets de citoyenneté pour la jeunesse / Suivi des thématique en lien avec l'accueil de la petite enfance (accueil des 0/3ans) et extra-scolaire (centres de loisirs) / Lien avec les partenaires locaux (CAF, MJC, etc.)	Marie-Anne TRAILIN	Audrey CAMPOMIZZII

Eau, déchets et résilience	P. BLANDIN	Lien au Syclum et suivi des enjeux d'enlèvement des ordures ménagères et modalités de collectes / Lien avec l'ensemble des syndicats du territoire et la régie / Suivi de la politique tarifaire de l'eau / Suivi des thématiques d'amélioration en lien avec le petit cycle de l'eau	Gilbert GUINET	Stéphane CHRISTOPHE
Culture et rayonnement du territoire	C. DURAND	Suivi des enjeux de lecture publique du territoire / Programmation culturelle dans les médiathèques / Tout projet Education Artistique et Culturelle	Aurore MIEGE	Audrey CAMPOMIZZI
Transitions territoriales	G. BOURDIER / M. MALOSSANNE	Suivi des dossiers en lien avec les Espaces Naturels Sensibles (ENS) du territoire / Suivi des sujets espèces invasives et protection des milieux / Ensemble des projets de mobilités douces et actives / Politique de déplacement au sein du territoire	Lionel CHAVASSE-FRETTE	Stéphane CHRISTOPHE
Numérique et innovations	G. SAGNES	Suivi des dossiers en lien avec la direction des systèmes d'information / Lien avec les technologies et innovations numériques	Isabelle COLLET-BEILLON	Elodie TACONNET
Animation et solidarité territoriales	F. DE GAETANO / Y. MACLET	Suivi de la vie associative du territoire / Promotion de la pratique sportive / Suivre et impulser les actions relatives au parcours de santé sur le territoire / Suivre les actions en matière de solidarité / Coordonner et superviser les politiques d'accueil (Maison France Services)	Julien VENTURA	Audrey CAMPOMIZZI

9 - DIAGNOSTIC STRUCTURE SALLE DES FETES :

Le dernier rapport du diagnostic structure montre que le bâtiment d'origine est jugé satisfaisant, contrairement à l'extension qui présente des défauts structurels importants nécessitant une intervention urgente.

Il convient de se positionner sur :

- Déconstruction et reconstruction de l'extension
- Missions complémentaires avec de nouvelles études pour valider les renforcements.

Le diagnostic sera envoyé au TE38 et AGEDEN pour qu'ils en prennent connaissance afin de nous accompagner au mieux sur la suite à donner à ce projet.

Le conseil municipal se positionne sur un principe de déconstruction et de reconstruction de l'extension.

10 - PLUI - Révision / fusion du PLUi-H

Réunion mercredi 15 juillet à 14 heures à la Tour du Pin.

Christine, Yves, Julien, Yvette, Gilbert y participeront.

11 - QUESTIONS DIVERSES

AG ADMR : 18/06 Yvette représentera la commune

Sou des écoles : Lors de l'assemblée générale, deux membres du bureau ont annoncé leur départ. Lionel a exprimé le souhait de ne plus assurer la présidence et de soutenir un nouveau président pour cette dernière année. Cependant, aucun candidat ne s'est présenté. Une assemblée générale extraordinaire a donc été convoquée pour le 23 juin.

Ecole : Suite à l'annonce de la fermeture d'une classe, de nouvelles inscriptions ont été enregistrées à l'école maternelle. Toutefois, l'effectif du RPI demeure inférieur à 100 élèves, ce qui ne remet pas en cause la décision de fermeture. Cependant, le nombre d'élèves dans la classe de maternelle étant supérieur à 24, cela entraînera la mise en place de classes à triple niveau et la répartition de la grande section entre Valencogne et Saint Ondras.

Sivu sportif :

Suite AG foot :

Remerciements sur l'entretien des terrains

Le FC2V est toujours en demande d'un vestiaire fille (algéco de St Ondras)

Chemin des Valtières PDIPR : après un nouveau contact avec les services des VDD, un devis a été établi pour les travaux et s'élève à 5 578.26 € HT. Le montant étant inférieur à 10 000 €, le coût est financé à 100% par les VDD.

Cinéma en plein air : Yvette rappelle la date du 25 juillet pour la séance du cinéma en plein air. Quelques flyers sont distribués aux élus pour diffusion.

Cimetière : l'arbre de vie est prêt à être installé avec les plaques des noms des défunts à côté du jardin du souvenir.

Eglise : Le conseil municipal remercie Josselin et Didier pour les travaux de l'église qui sont maintenant terminés.

PAV du marais : Aurore a demandé au SYCLUM la possibilité de mettre un bac à cartons.

Séance levée à 21h10.

Prochaine réunion lundi 27 juillet à 19 heures.